

Signature convention territoriale globale avec la Caf

Mercredi 22 juin s'est tenue la signature de la convention territoriale globale au Grand Site de l'Aven d'Ornac.

Cette convention, signée entre la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ardèche, est la feuille de route pour les cinq années à venir de nos actions à destination des familles.

La convention, répartie en 34 actions, définit le niveau de service que la communauté de communes souhaite offrir à la population, en cohérence avec les enjeux sociétaux du territoire. Cela concerne la politique enfance- jeunesse, mais aussi les thématiques connexes : l'accès à la culture, l'action sociale, le logement, les déplacements, l'emploi, l'insertion ou encore la parentalité, le bien-être et la prévention.

Près de 50 professionnels du territoire et partenaires institutionnels ayant participé activement à la convention, étaient présents pour la signature.

Merci à l'Aven d'Ornac pour leur accueil, et avoir permis aux participants qui le souhaitent de visiter la grotte et la Cité de la Préhistoire.

Signature de la convention entre Luc Pichon, président de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et René Serre-Chamary, président de la Caf Ardèche.

Signature de la convention entre Luc Pichon, président de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche et René Serre-Chamary, président de la Caf Ardèche.

L'ensemble des participants devant le Grand Site de l'Aven d'Ornac

[Previous](#)

[Next](#)



[Previous](#)

[Next](#)

Publié le jeu 23/06/2022 - 09:58